

INSTALLATION DU BUREAU DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU COTENTIN (CODEV)

David MARGUERITTE, Président de l'agglomération et Matthieu GIOVANONNE, Président du Conseil de Développement ont procédé le 7 décembre dernier à la constitution du nouveau Bureau du CoDév pour les 6 années à venir. Un appel à candidatures avait été lancé en ce sens auprès de l'ensemble des membres lors de l'installation de la plénière le 13 novembre dernier.

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est une instance de concertation entre les élus de l'agglomération et les acteurs locaux du territoire. Créé en 2017, cet organe de démocratie participative a été appelé à se renouveler en 2020, où 70 nouvelles candidatures ont été déposées.

A ce jour, composé de 200 membres bénévoles de la société civile issus des milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs, etc., « *le Conseil*

de Développement est force de propositions et attaché à la construction collective. Il s'efforce d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales. Il conduit ses travaux sur saisine de l'intercommunalité ou par auto-saisine, sur tout sujet portant sur les projets et les enjeux du Cotentin pour enrichir la réflexion des décideurs locaux. Il incombe à la collectivité de le consulter pour avis, sur le projet de territoire, les documents de prospective et de planification » souligne David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin

Matthieu GIOVANNONE, Président du Conseil de développement précise qu'« *une charte de partenariat est d'ailleurs à l'étude avec l'agglomération du Cotentin et le Syndicat Mixte du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) afin de venir préciser les attentes respectives de chacun et les modalités de partenariats.* »

Composition du Bureau

Formé en fin d'année dernière, le Bureau est composé de 9 membres. Il se structure autour d'un Président, Matthieu GIOVANNONE et de 4 binômes de Vice-Présidents en charge d'animer les travaux autour de thématiques distinctes :

- Vice-Présidence « Développement et Attractivité » : Alain TOURNYOL DU CLOS et Pierre AUBRIL
- Vice-Présidence « Qualité et cadre de vie » : Fabienne BARBEY-MESNIL et Pierre DUCLOS
- Vice-Présidence « Energie, Climat et Transition écologique » : Valentine LE VELLY et Bernard LEBARON
- Vice-Présidence « Communication et vie du CODEV » : Estelle HAMEL et Vincent MASDUPUY.

Les travaux annoncés pour 2021

Plusieurs saisines de l'agglomération sont en cours et portent sur le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la future marque de mobilité et de transport... Des groupes de réflexion ont été mis en place et les premiers avis sont attendus dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, si le Conseil de Développement entend poursuivre ses travaux autour de l'attractivité du Cotentin : la Mer, le tourisme durable ou encore la culture ... il se veut aussi être un support pour mener des actions de sensibilisation et porter des animations territoriales auprès des habitants. Ainsi l'opération « défi mobilité » devrait être reconduite en 2021 et des temps forts sur diverses thématiques sont à l'étude (alimentation, identité du Cotentin, etc.).

CONTACT :

Anne-Cécile RENOUARD - LE PEUTREC

Chargée de projets politiques
publiques et partenariats

02.50.79.17.81

anne-cecile.renouard@lecotentin.fr